

Rétour en présentiel pour ce CSE : vos représentants ont assuré leur fonction à la DR où plusieurs informations importantes ont été communiquées et que nous vous transmettons ici.

- **Point sanitaire** : assez forte baisse du nombre de cas de collègue atteints par la COVID 19. Les gestes barrières restent toutefois de rigueur, masques, distanciation sociale, lavage de mains et des surfaces, aération des agences....on est toujours à 4m² par personne .



- **Contrat d'Engagement Jeune** : il va visiblement falloir s'habituer à cet acronyme car un important battage médiatique sera fait autour de ce dispositif. Nous ne vous cachons pas que des résultats forts sont attendus et qu'une pression sera de mise pour les conseillers en charge de ce dispositif (volontaire ou pas !).

- Un engagement fort du jeune avec une disponibilité pour « activer sa recherche » d'emploi et une mobilisation d'heures chiffrée
- Un engagement également de l'agent correspondant avec une formation à suivre (y compris en présentiel sur des sites distants) et une disponibilité pour les personnes en accompagnement en particulier via une application sur téléphone mobile qui sera LE **moyen de communication et d'échanges** : messagerie instantanée, proposition d'offres d'emploi et de formation, échange de CV et de LM, info sur les manifestations en lien avec l'emploi, inscription aux ateliers, PSMP.... Au SNU nous resterons vigilants sur l'usage et le suivi qui pourra être fait de cet outil dont nous ne connaissons rien pour l'instant et veillerons à ce que **le droit à la déconnexion soit garanti** pour les collègues en charge de cette nouvelle mission.



- **Sur le projet stratégique** avec en particulier l'offre de service aux employeurs rénovée, nous avons pointé des dysfonctionnements, notamment dans le suivi d'offre, un langage peu adaptée à la réalité de la vie d'une offre, et surtout une **impréparation des équipes à son déploiement**, rendant difficile la relation avec les entreprises. Malgré notre remarque, le DR nous affirme que des collègues ont été associés à son déploiement comme à sa réalisation. Par ailleurs cette nouvelle offre incomplète se déploie en même temps que des vastes campagnes d'enquête sont menées avec l'IPSOS et de mailing automatiques qui sollicitent les employeurs. Comment espérer de bon retour d'avis dans ces conditions ? Ou comment donner un bâton pour se faire battre....

- **Des renforts, 😊 ...oui mais en CDD 😞** au total ce sont **59 recrutements** qui vont avoir lieu sur la région. Une grande partie ira vers la ressource GDD, filière dont la trajectoire avait pourtant été déclarée « en déclin » par nos dirigeants car l'automatisation (DSN) devait facilement remplacer l'expertise humaine des collègues GDD... à l'époque nous nous étions élevés avec force contre cette interprétation et l'histoire nous donne hélas raison, comme sur la séparation des métiers. Dommage d'avoir attendu d'être dans la difficulté et l'urgence pour en convenir. Combien parmi nous ont été confrontés à l'impossibilité d'expliquer aux demandeurs d'emploi le montant de son allocation ? Au SNU nous apprécions cette bouffée d'air mais encore une fois ce recours à CDD (certes long mais CDD quand même) ancre la précarité dans l'établissement. Même si le DR espère pouvoir les titulariser, il nous restera **à être vigilant sur l'effectivité d'une formation et d'un tutorat solide** pour que ces collègues puissent s'intégrer dans les meilleures conditions parmi nos équipes. Le CDD est un ajustement pour « surcroît d'activités » or, nous savons bien que l'activité des GDD est importante et en progression avec la nouvelle réglementation, **alors pourquoi pas en CDI ?**
- **Sur les plateformes**, F. Toubeau note, l'air de rien, qu'il y a 9 implantations sur la région et que c'est la région en France où il y en a de plus ... Mais rien n'est décidé selon lui et on s'interroge ? Comme dit l'adage « Qui veut tuer ton chien l'accuse de la rage ». Toujours sur ce thème, le DR souhaite que les collègues aillent plus vers le réseau (pour le moment c'est plutôt l'inverse) et donc ils seront prioritaires par rapport aux CDD sur des postes en agence (pareil c'est également plutôt l'inverse). Après le « Il y a trop de directeurs adjoints » au CSE du mois dernier, F. Toubeau nous a enchanté avec « on n'est pas CDE à vie » ha bon ?
- **Et comme nous étions près de 40%** à participer au mouvement de colère du 1 Février, nous avons relayé aussi dans ce CSE aussi, le message de mécontentement et d'insatisfaction exprimé par les agents. Sans oublier de noter le mépris de la Direction sur le fond et la forme quant aux réponses faites qui s'apparentent à du chantage et à de la manipulation <https://snu-ara.fr/nao-le-snu-ne-signe-pas/>



syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr



<https://snu-ara.fr>



facebook.com/Snu-Ara



twitter.com/SnuPoleEmploi